



La Feuille Verte

Numéro 29
OCTOBRE 2015

DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Siège social : 26, rue de la Cloche, B.P. 14 - 77301 Fontainebleau CEDEX

Permanences au local des Amis de la Forêt : le mardi de 10 heures à 12 heures
(sauf jours fériés et juillet/août).

En dehors de ces permanences, les messages téléphoniques sont enregistrés sur répondeur.

Tél. : 01 64 23 46 45 • Site WEB : <http://www.aaff.fr> • Courriel : aaff@sfr.fr

I - LES AFF ET LA FORÊT

Amendements au périmètre de la forêt de protection

Le statut de forêt de Protection dont bénéficie la forêt de Fontainebleau depuis 2002 s'applique à l'intérieur d'un périmètre qui ne peut être modifié que par décret en Conseil d'État. L'Association a été saisie par la direction des Territoires de la préfecture de Seine-et-Marne du dossier des demandes d'ajustements déposées par plusieurs communes périphériques au massif forestier. Ce dossier, qui avait été brièvement évoqué une première fois en 2013 lors d'un comité scientifique et des usagers de la forêt de Fontainebleau, a fait l'objet de plusieurs réunions et contacts avec les principales municipalités concernées. À cette occasion, notre association a rappelé sa position : les AFF sont particulièrement attachés au strict respect du statut de forêt de Protection qui assure une protection efficace de son intégrité et de sa biodiversité. Les ajustements éventuels ne doivent être qu'exceptionnels, de portée limitée, de surface réduite et s'inscrire dans une logique de valorisation du patrimoine forestier ou de la sécurité des usagers de la forêt. Ils doivent en toute hypothèse être, comme le prévoit le Code forestier, compensés. De nombreuses demandes ne font que constater des situations de fait liées à des anomalies du tracé de périmètre. D'autres n'affectent que marginalement le périmètre, notamment l'aménagement de giratoires, indispensables pour améliorer la sécurité routière. En revanche, les AFF ont exprimé de fortes réserves sur plusieurs projets qui impactent de façon importante la forêt et ont demandé à ce qu'ils soient revus dans un sens plus restrictif.

Observatoire de la fréquentation

L'ONF a procédé à une vaste enquête sur la fréquentation du massif de Fontainebleau, à laquelle les Amis de la forêt ont prêté leur concours. Cette enquête a utilisé plusieurs moyens : comptage sur les parkings et certains chemins, enquête téléphonique auprès des habitants des communes limitrophes, enquête sur le terrain sur la base de questionnaires. Un premier dépouillement de cette enquête donne des informations intéressantes :

- 87 % du public est francilien, dont 25 % des communes limitrophes du massif, 17 % est composé d'étrangers en provenance essentiellement des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, de Belgique et d'Allemagne dont 81 % viennent pour faire de l'escalade.
- Le public se rend en forêt à 72 % en voiture, 27 % en transport en commun.
- Dans l'ensemble, le public est très satisfait de son séjour en forêt. La principale source de plaintes est l'atteinte à la propreté : 26 % des personnes interrogées se plaignent de la propreté au bord des routes, 14 % en cœur de forêt et 12 % sur les aires d'accueil.
- Dans sa grande majorité (91 %), le public est satisfait du balisage des sentiers.
- Paradoxalement, une grande majorité des personnes habitant dans les communes limitrophes (62 %) ne sont pas des usagers de la forêt : on constate même qu'un tiers n'y met jamais les pieds.
- La fréquentation évolue bien évidemment en fonction des saisons, les pics intervenant essentiellement en avril, mai et septembre

Une réunion est prévue pour tirer les conclusions opérationnelles de cette enquête.

Propreté de la forêt

Les informations données par l'Observatoire de la forêt montrent une forte augmentation, en 2015, des dépôts sauvages de gravats apportés par des particuliers mais également par des entrepreneurs locaux. On rappellera que le coût du ramassage des ordures en forêt a représenté 300.000 € en 2014 : il est supporté par l'ONF avec un appui financier du département de Seine-et-Marne. Cette nuisance est naturellement mal perçue par les usagers de la forêt qui, comme l'indique les résultats de l'enquête de fréquentation menée par l'ONF, est la principale source de mécontentement des promeneurs et randonneurs. Dans ce contexte, la décision qui vient d'être prise par le SMITOM, l'organisme chargé du traitement des ordures ménagères dans le sud Seine-et-Marne, est préoccupante. En modifiant récemment la grille de tarification et en réduisant le volume en accès gratuit pour les particuliers, cette décision risque d'avoir un impact direct sur la propreté en forêt et d'accroître encore le nombre et la quantité de ces dépôts sauvages. Le président vient d'adresser une lettre au président du SMITOM lui demandant de prendre en compte ces préoccupations.

Les VTT en forêt de Fontainebleau

Lors de sa réunion du 10 octobre 2015, le conseil d'administration a confirmé et précisé la position de l'Association sur la pratique du VTT en forêt. Celle-ci repose notamment sur les principes suivants :

- La forêt est ouverte à tous les usagers, étant entendu que chacun est libre de pratiquer le sport de son choix dans le respect des autres usagers et des divers statuts de protection dont bénéficie la forêt de Fontainebleau.
- Il convient d'organiser une juste répartition de la pratique du VTT dans l'ensemble du département : une pratique intensive dans le massif de Fontainebleau est en contradiction avec le souci de protection de cette forêt fragile et très fréquentée.
- Les sentiers pédestres qui ont moins de 2,50 mètres de largeur – GR, sentiers Bleus, sentiers de proximité, sentier des 25 bosses – sont réservés exclusivement aux randonneurs et promeneurs. Cette disposition est une réglementation nationale qui s'applique à l'ensemble des forêts gérées par l'ONF.
- Les AFF ne sont pas hostiles à la création, en nombre limité, de sentiers dédiés à la pratique du VTT en forêt de Fontainebleau. Ils estiment inacceptable le projet ROC PARIS visant à organiser un Salon du VTT accompagné de compétitions sportives en forêt rassemblant plusieurs milliers de concurrents. L'organisation d'une telle manifestation de masse paraît contraire tant à l'esprit qu'à la lettre des statuts qui régissent le massif de Fontainebleau.

On pourra trouver le texte intégral de cette prise de position sur notre site.

II – LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le site Web fait peau neuve

Notre site Web avait besoin d'être sécurisé et rénové : c'est chose faite depuis la bascule du nouveau site effectuée le 16 septembre 2015.

Vous avez pu constater que son habillage est plus dynamique et qu'il a une meilleure lisibilité. Le menu déroulant (association, activités, publications...) ouvre facilement sur les différentes rubriques, tandis qu'un bandeau animé présente diverses images de la vie des AFF et de la forêt. En outre, la page d'accueil informe sur les actualités de l'association : promenades (avec un lien vers le programme du semestre), défense de la forêt, dernières informations sur la forêt, publications...).

Le contenu du site a été amélioré, notamment la partie forêt qui a été complétée et illustrée, tandis que la rubrique « les sentiers » permet une localisation plus aisée et présente rapidement chaque sentier. En outre, ce nouveau site est compatible avec tablettes, « Smartphones » et Google.

Les forums des associations

Cette année, les Amis de la Forêt ont été présents dans sept communes (Fontainebleau-Avon, Chailly-en-Bière, Vaux-le-Pénil, Samois, Bois-le-Roi et Melun) qui ont organisé des forums durant le week-end des 5 et 6 septembre. Nous avons anticipé cette concomitance par la création d'un nouveau pan-

neau présentant notre association, mais les dix bénévoles mobilisés ont eu fort à faire pour accueillir un public nombreux. Le rôle et les activités des AFF ont été présentés à plus de 300 personnes, de nombreuses ventes ont été faites et de nouvelles adhésions enregistrées. Cette présence étant importante pour nous faire connaître et solliciter de nouvelles adhésions, il faudrait que les bénévoles soient plus nombreux l'année prochaine... n'hésitez pas à vous faire connaître si cette activité vous intéresse. Nous allons prévoir une petite réunion de préparation.

Visite d'une délégation de Neurey-en-Vaux

On se souvient que la commune de Neurey-en-Vaux (Haute-Saône), lieu de naissance de Denecourt, a adhéré à notre association au début de l'année. Au centre de son village natal, une place Denecourt a été inaugurée le 6 juin. Sous l'impulsion de son maire, Alain Saget, un mini-musée a ensuite été créé à la mairie. Dans la continuité de ces événements, une quarantaine d'habitants de la commune est venue à Fontainebleau les 3 et 4 octobre. Une visite à la bibliothèque municipale leur a permis de découvrir les richesses du fonds Denecourt (guides, gravures, médaille...), puis la tombe du Sylvain a été fleurie au cimetière. Deux sorties en forêt ont permis à nos amis francs-comtois de découvrir deux lieux emblématiques, la tour Denecourt et les grottes du secteur du Mont-Aigu. Le maire de Fontainebleau, Frédéric Valletoux avec son adjointe à la culture Hélène Maggiori, a accueilli la délégation en mairie et a remis à son collègue de Neurey-en-Vaux la médaille de la ville. La délégation a vivement apprécié ce geste.

III – LES RELATIONS EXTÉRIEURES

Entretien avec le directeur général de l'ONF

Le président et le vice-président, Gérard Tendron, ont rencontré le nouveau directeur général de l'ONF, Christian Dubreuil. L'Association avait déjà eu l'occasion d'avoir des contacts avec lui lorsqu'il exerçait les responsabilités de directeur de l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France et suivait à ce titre nos activités. Plusieurs sujets ont été abordés : le nouveau plan d'aménagement de la forêt de Fontainebleau, l'amélioration de la propreté en forêt et la lutte contre les dépôts sauvages, le respect du statut de forêt de Protection, l'encadrement de la pratique du VTT en forêt. À cet égard, nos représentants n'ont pas caché leurs préoccupations devant le développement anarchique de la pratique du VTT, y compris sur les sentiers pédestres et la perspective d'organisation de manifestations de masse de ce sport en forêt. Sur de nombreux points, les vues exprimées ont été largement convergentes. Le directeur général a manifesté une grande écoute de nos préoccupations et a souligné l'importance du rôle joué par notre association.

Comité de pilotage de Fontainebleau forêt d'Exception

Le COPIL présidé par Frédéric Valletoux s'est réuni à l'Ermitage de Franchard le 16 octobre. Il a permis tout d'abord de faire le point sur le projet d'aménagement de la forêt de Fontainebleau pour la période 2016-2035. Tout en se réjouissant du dialogue qui s'est développé au sein du groupe de travail piloté par l'ONF, les Amis de la Forêt ont insisté sur la nécessité de prendre en compte le dépérissement des peuplements, lié notamment au réchauffement climatique, et de prendre les mesures adéquates pour améliorer leur état sanitaire. L'introduction d'espèces « exotiques » devrait être encouragée. Par ailleurs, il apparaît nécessaire que le futur plan d'aménagement comporte un volet « Accueil du public ». L'ONF a présenté également une « stratégie VTT » qui a fait l'objet d'un long débat. L'Association a rappelé sa position telle qu'elle avait été confirmée encore récemment par le conseil d'administration (cf. ci-dessus) en distinguant le développement de la pratique du VTT en forêt et l'organisation de manifestations de masse au Grand Parquet. Sur le premier point, il existe une forte demande de la part des VTT pour pratiquer ce sport dans le massif de Fontainebleau. Les AFF ont rappelé qu'il convenait que les associations représentatives de VTT s'engagent sans ambiguïté à respecter les sentiers pédestres, qui sont exclusivement réservés aux promeneurs et randonneurs. Cette position a reçu le soutien des autres associations protectrices de l'environnement, notamment France Nature Environnement, l'ANVL, le COSIROC, le CODERANDO 77. L'Association ne s'opposerait pas au tracé de sentiers réservés aux seuls vététistes étant entendu qu'ils seraient en nombre limité et que leur tracé ferait l'objet d'une concertation. S'agissant du Salon du VTT proposé par Amaury sport organisation, une telle manifestation de masse, qui conduirait à transformer une partie de la forêt en vélodrome, n'était pas acceptable en l'état : elle est en contradiction avec l'esprit comme avec la lettre des textes qui assurent la protection de la fo-

rêt. Il convient, au préalable, de faire un bilan des manifestations du même type organisées par ASO, notamment dans le Var et dans le massif des Aravis et d'effectuer une étude d'impact sur l'environnement.

Comité de pilotage Natura 2000

Une réunion du comité de pilotage des sites Natura 2000 « Massif de Fontainebleau » a eu lieu le 16 octobre à Franchard durant laquelle furent abordés de nombreux sujets.

1 - Présentation du projet « Gestion forestière, Naturalité et Biodiversité ».

2 - Résultats synthétiques de la comparaison d'inventaires dans la RBI du Chêne-Brûlé où il apparaît que ce sont surtout les bryophytes et les champignons qui tireraient bénéfice du statut au détriment des espèces sur bois mort.

3 - Rapport des sujets et actions traités par le comité environnement parmi lesquels il faut retenir : le rétablissement de la connectivité entre les différentes parties du massif pour la circulation des grands animaux, avec sécurisation d'un passage sur la RD 607, en cours de réalisation, et restauration de la traversée du Loing ; l'état d'avancement des inventaires « Pics » et « Chiroptères » ; la révision de l'aménagement forestier des forêts domaniales de Fontainebleau et des Trois Pignons.

4 - Avancement de la mise en œuvre du document d'objectifs Natura 2000 (DOCOB) avec de nombreux dossiers : Action en faveur des milieux ouverts avec mise en place du projet pâturage ovin sur trois sites successifs : mont Merle, plaine de Macherin et plaine de la Solle ; action complétée par éclaircissements des chênes et des pins puis mise en place d'un suivi botanique évaluant l'effet pâturage ; restauration des landes dans la RBD de la Mare-aux-Joncs ainsi qu'à Larchant ; actions d'entretien des milieux humides portant sur dix sites, avec mise en lumière de mares, étrépage, coupes de saules, arrachage de carex et autres herbacées envahissantes ; suivi de quelques espèces rares de rapaces nicheurs comme l'autour des palombes et le circaète Jean-le-Blanc ; élargissement des connaissances sur les sites à chiroptères avec campagne de détection ultra-sonore et relation d'une sortie de découverte grand public ; mise à jour des connaissances avec la découverte d'une espèce de libellule très rare, en danger d'extinction en Île-de-France, la leucorrhine à gros thorax ; rapport des dix animations grand public et des trois animations scolaires effectuées.

5 - Perspectives 2016 portant sur l'information, la communication et la sensibilisation, ainsi que sur la cohérence des politiques publiques et des objectifs de Natura 2000. À noter plus particulièrement la mise à jour des cartes de sensibilité écologiques permettant d'évaluer l'incidence des manifestations sportives de plus de 300 personnes.

Exposition Armand Charnay

Le peintre Armand Charnay (1844-1915) qui a vécu la plus grande partie de sa vie à Bourron-Marlotte a été un des pères fondateurs de notre association en 1907. Nos lecteurs ont déjà eu l'occasion de redécouvrir ce peintre : un article publié dans *la Voix de la Forêt* de 2014 de Danièle Miguet, la conservatrice du musée de Charlieu, qui dispose d'une collection unique de ses toiles a rappelé sa carrière. Son œuvre, qui se situe « aux frontières de l'impressionnisme » fait l'objet d'une importante exposition à la salle Jean-Renoir (à proximité de la mairie) de Bourron-Marlotte. Elle est intéressante à plus d'un titre : la forêt de Fontainebleau a été une de ses principales sources d'inspiration. Les Amis de la forêt, qui sont partenaires de cette manifestation, vous invitent à venir la voir : ils retrouveront beaucoup de paysages de la forêt qui leur sont familiers. L'exposition qui s'est ouverte le 24 octobre durera jusqu'au 6 décembre. L'entrée est libre, tous les jours de la semaine de 14 heures à 18 heures, et le samedi et le dimanche de 10 heures à 18 heures. Dans le cadre de cette exposition, les Amis de la forêt ont organisé deux promenades en octobre et proposent une conférence de Jean-Claude Polton, le samedi 21 novembre, à 18 heures, sur le thème : « La forêt de Fontainebleau entre culture et sylviculture ». Le programme des conférences peut être consulté sur notre site web.

Rencontre avec M^{me} Isoline Millot, vice-présidente du conseil départemental

Une rencontre a eu lieu, le 15 juillet, entre M^{me} Isoline Millot, vice-présidente du conseil départemental en charge de l'Environnement et du Cadre de vie. Cette rencontre s'est tenue, à sa demande, au siège de l'Association, en présence de plusieurs membres du bureau. Les objectifs et les activités des AFF lui ont été présentés notamment dans le domaine de la protection de l'environnement et de la promotion de la diversité dans le massif de Fontainebleau au moment où le nouveau plan d'aménagement de la forêt est en préparation. Notre attachement au respect du statut de protection a été également évoqué. Le

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

caractère préoccupant des nuisances dont souffre la forêt a été abordé, notamment le développement des dépôts sauvages de détritiques et de gravats. Les Amis de la forêt ont apprécié la démarche de M^{me} Milot de se déplacer à leur siège et l'ont assuré de son appui dans l'exercice de ses responsabilités.